



Actions 2025 du SMANM

**Extrait du registre des délibérations
du comité syndical : Mercredi 18 décembre 2024**

Le comité du syndicat mixte association Maison de la Normandie et de la Manche (SMANM) s'est réuni Mercredi 18 décembre 2024 à 14 heures 30 à SAINT-LO, à la Maison du Département, salle Jacques Prévert, en présentiel et par visioconférence, sur convocation du 10 décembre 2024 expédiée par courriel du 10 décembre 2024.

Monsieur Pierre VOGT, Président du SMANM, préside la séance.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Pierre FAUVEL.

Nombre de membres en exercice	Nombre de présents		Quorum (Art 5 des statuts modifiés)
	Titulaires	Suppléants	
12	7	1	7

PARTICIPANTS

Membres titulaires

M. Pierre VOGT

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS

Mme Marie-Pierre FAUVEL

en présentiel

conseiller régional - Région Normandie
Président du SMANM

conseillère départementale - canton Agon-Coutainville
Vice-présidente du SMANM

conseillère départementale – canton Condé Sur Vire

Membres titulaires :

M. Guillaume HEDOUIN

Mme Marie-Françoise KURDZIEL

Mme Claire ROUSSEAU

Mme Catherine BRUNAUD-RHYN

en visioconférence

conseiller régional - Région Normandie

conseillère régionale – Région Normandie

conseillère régionale – Région Normandie

conseillère départementale – canton Avranches

Membre suppléant :

Mme Valérie COUPEL-BEAUFILS

en visioconférence

conseillère départementale - canton Bréhal

EXCUSÉS

M. Antoine DELAUNAY

M. Gilles LELONG

Mme Nathalie PORTE

Mme Marie-Hélène ROUX

M. Yvan TAILLEBOIS

conseiller départemental – canton Avranches

conseiller départemental canton Cherbourg en Cotentin5

conseillère régionale – Région Normandie

conseillère régionale – Région Normandie

conseiller départemental – canton Granville

.../...

Actions 2025 du SMANM

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2024-506 du 18 décembre 2024 et le document support du débat des orientations budgétaires 2025 ;

Vu le rapport de séance du 18 décembre 2024 et le programme d'actions 2025 ;

Après en avoir délibéré,

LE COMITE DU SYNDICAT MIXTE ASSOCIATION MAISON DE NORMANDIE ET DE LA MANCHE, à l'unanimité des membres participants,

approuve la réalisation des actions 2025 présentées par thématiques, figurant page suivante ;

approuve l'inscription des crédits nécessaires ;

autorise le Président à signer tous documents destinés à la réalisation des opérations 2025, notamment les conventions avec les intervenants définissant les modalités d'organisation et de prise en charge des frais (cachets, hébergements, déplacements, location de matériel, assurances...).

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le Président du Syndicat Mixte
Association maison de la Normandie
et de la Manche,**

Pierre VOGT



En cas de contestation de cette délibération, vous pouvez engager un recours gracieux auprès de la présidente du Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche ou formuler un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen – 3 rue Arthur Le Duc 14000 CAEN - dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Programme d'actions 2025 du SMANM issues des perspectives inscrites au rapport du Débat d'Orientations Budgétaires 2025

- Action institutionnelle :
 - Suivi des sujets d'enjeux majeurs avec un point d'attention particulier aux nouvelles réglementations concernant l'immigration
 - Célébration des 30 ans de la Maison de la Normandie et de Manche et de la coopération

- Transport et Environnement :
 - Suivi des sujets concernant la planification marine
 - Suivi des échanges concernant Manche Iles Express (MIE)

- Coopération culturelle :
 - Co-organisateur du French Festival Jersey 2025 (du 10 au 14 juillet)
 - Participation au French Festival de Guernesey et réflexion autour de la mise en place d'un évènement « Fête de la Musique » à Guernesey

- Économie :
 - Marchés normands à Jersey (et projet d'un marché à Guernesey)
 - Accompagnement du projet d'un marché jersiais à Barneville-Carteret